



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens consacrés aux parcs naturels nationaux

Question écrite n° 33928

Texte de la question

Mme Edith Audibert attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la nécessaire mise en œuvre d'une politique ambitieuse de protection des espaces naturels. En effet, les parcs nationaux couvrent déjà plus de 5 millions d'hectares en métropole et en outre-mer. Fers de lance de la protection de la nature, ils sont reconnus au niveau national et international comme les vitrines de l'engagement de l'État français dans cette politique. Ils accueillent à ce titre plus de 15 millions de visiteurs chaque année et contribuent activement au développement d'un tourisme responsable dans les espaces ruraux. Avec les collectivités locales, ils sont engagés dans des chartes de territoires, pour mettre en œuvre des programmes en faveur du développement durable et de la transition écologique. Dans les espaces ruraux délaissés par les services publics, ils assurent aussi la proximité attendue par les populations locales. Le 6 novembre 2019, la création du 11ème parc national de forêts de Champagne et de Bourgogne permettait de témoigner de cet engagement du Gouvernement à conduire une stratégie ambitieuse des aires protégées. Cependant, malgré un léger relèvement du budget couvrant la création de ce nouveau parc, il est prévu que les moyens humains permettant de le faire fonctionner soient prélevés sur les dix autres parcs nationaux qui ont pourtant déjà subi depuis une dizaine d'années une érosion d'environ 20 % de leurs effectifs et qui, malgré leurs réorganisations successives, sont devenus très exsangues. C'est pourquoi, alors qu'en tant que présidente de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, elle avait affirmé qu'il était inconcevable que l'on puisse créer de nouveaux espaces protégés en dépouillant les parcs existants, elle lui demande de bien vouloir lui préciser les dispositions qu'elle souhaite rapidement prendre pour que le nouveau parc national soit doté du personnel et des moyens nécessaires, sans que cela n'impacte les effectifs des autres parcs nationaux.

Données clés

Auteur : [Mme Edith Audibert](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33928

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2020](#), page 8162

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)